

Tud Kallag

*journal d'informations
de la ville de Callac*



© F. Nicaise

Meilleurs Voeux

Bloavezh Mad

Happy New Year

2020





Bonjour à toutes et à tous,

Voici le dernier bulletin de la mandature, donc le dernier éditorial que j'ai le plaisir d'écrire.

L'approche des élections municipales demande un retrait de la communication habituelle.

Cette parution reste tout de même le reflet de ce qui s'est passé depuis 6 mois sur votre commune, sans plus de commentaires !

Le passage de 2019 à 2020 est l'occasion de nous rappeler, 20 ans après, les peurs que le passage à l'An 2000 avait suscitées, et l'occasion plus sérieuse de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année en famille, et de vous présenter tous mes vœux de réussite et de bonheur pour vos projets futurs, ou tout bonnement de calme et de tranquillité pour nos aînés.

Je vous adresse une pensée très amicale, particulièrement à vous qui pouvez rester seul ou isolé.

C'est ici l'occasion de souligner que Callac, dans sa ruralité, reste ancrée dans la solidarité et l'écoute les uns des autres.

Merci aux Callacoises et Callacois, aux associations qui assurent cette solidarité et maintiennent des liens amicaux et solides.

Je vous invite, de plus, aux vœux de la municipalité pour le Nouvel An, à la salle des fêtes le vendredi 24 janvier à partir de 18h30.

Que les nouveaux arrivés n'oublient pas ce moment convivial et chaleureux.

**Bonne année, bonne santé
Bloavez Mad**

SOMMAIRE

- Sommaire p.2
- Editorial p. 2
- Enfance p.3
- Travaux p.4
- Solidarité p.5
- Personnel communal p.6
- Disparition p.7
- Médaille p.7
- Passion callacoise p.8-9
- Plan d'eau p.10-11
- Accueil familial p.12-13
- Fleurissement p.14
- Rétrospective 14 juillet p.14
- Les reconnaissez-vous ? p.15
- Associations p.16 à 24
- Infos diverses p.25-27-28
- Jeu p. 28
- Etat civil de l'année 2019 p.29
- Contacts utiles p.30
- Les avez-vous reconnus ? p.30
- Calendrier manifestations p.31
- Quelques images p. 32

Demat deoc'h-tout,

Setu amañ ar gazetenn diwezhañ evit ar respetad-mañ, han-se ar pennad-stur diwezhañ emañ o skrivañ gant plijadur.

P'emañ ar votadegoù evit an ti-kêr o tostaat n'haller ket kas keloù d'an dud evel kustum ken.

Memes tra, er gazetenn-mañ e vo kaoz eus ar pezh a zo tremenet en ho kumun e-kerzh ar c'hwec'h miz diwezhañ, kuit da zisplegañ pelloc'h !

Tremen a refomp eus 2019 da 2020, un digarez da zegas da soñj dimp, ugent vloaz war-lerc'h, eus an nec'h bras a oa bet da vare an tremen d'ar bloaz 2000, hag en ur mod siriusoc'h da souetiñ gouelioù laouen deoc'h gant ho familh evit fin ar bloaz, mechañs e teuy brav ganeoc'h evit ar pezh a refet e-kerzh ar bloaz da zont, ha mechañs e vo sioul ha kaer ar vuhez evit ar re goshañ diouzhimp. Soñjal a ran ennoc'h a-greiz ma c'halon, dreist-holl ma vezit en hoc'h-unan.

P'emañ ganti, n'ankouomp ket ec'h eo Kallag ur barroz diwar ar maez, han-se eo troet an dud enni da selaou ha da sikour an eil egile.

Trugarez d'ar Gallagiz ha d'ar c'hevredigezhioù a ra kemend-all evit delc'hen gant al liammoù solut a gamaradij seurt-se.

Pediñ a ran ac'hanoc'h ivez da zont da selaou hetoù an ti-kêr evit ar Bloaz Nevez, a-benn ar Gwener 24 a viz Genver, adalek 6 eur 30 noz, e sal ar gouelioù.

Mechañs ne vo ket ankouaet gant an dud nevez staliet e Kallag kemer perzh en abadenn-se, a zo ur mare kalonek ha karantezus.

Bloavezh mat, yec'hed ha properite a souetan deoc'h.



Mme Sandra LE BON est la nouvelle directrice de l'école primaire publique. Elle remplace M. Pierre-Louis ROUSSET depuis la rentrée scolaire 2019-2020. Elle connaît parfaitement la commune puisque c'est une enfant du pays, originaire de Plusquellec, impliquée dans la vie locale du canton et plus particulièrement dans le club de handball callacois. Avant d'être mutée dans notre établissement, elle a enseigné en 2012 dans l'école de Pont-Melvez, en 2013 elle avait en charge la direction de l'école de Carnoët et durant quatre ans, de 2014 à 2019 celle de Lohuec. En plus de son rôle de directrice, elle enseigne en classe de CP-CE1 en binôme avec Mme Corinne CHAMPAGNE.

La rentrée s'est bien passée, avec un total de 126 élèves répartis en 6 classes, dont 3 en maternelles et 3 en élémentaires :
13 TPS-PS - M. Sylvain QUENOILLERE / 29 MS-GS - Mme Sophie LACHEVER
19 bilingues (4 niveaux) - M. Melenn AUBRY / 19 CP-CE1 - Mme Sandra LE BON et Mme Corinne CHAMPAGNE
21 CE1-CE2 - M. Claude GUIZOUARN et Mme Corinne CHAMPAGNE / 25 CM1-CM2 - Mme Françoise MARREC.

Mme Pauline TESSIER complète cette équipe d'enseignants en qualité de «Plus De Maîtres Que De Classes», encore cette année, suite à l'accord tripartite signé il y a trois ans entre Bulat-Pestivien, Callac et l'Education Nationale. Elle travaille au sein de l'établissement trois jours par semaine et le vendredi sur l'école de Bulat-Pestivien. Elle intervient principalement sur le cycle 2 (CP-CE1-CE2) comme le veut sa mission. Elle assure les enseignements de calcul mental et de lecture en petits groupes.

En plus de ces enseignants, 5 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) épaulent les professeurs des écoles de la très petite à la grande section de la maternelle.

D'autre part, dès janvier 2020, la loi EGAlim interdit les bouteilles d'eau ou tous contenants en plastique dans la restauration collective.

C'est pourquoi la municipalité a décidé d'installer, dès octobre 2019, un filtre placé sur le réseau d'alimentation d'eau du robinet, situé dans la cantine de l'école. La cartouche du filtre est en charbon actif, ce qui permet d'avoir une filtration optimale avec une eau inodore et au goût neutre. La cartouche doit être remplacée tous les ans ou lorsque la capacité nominale a été atteinte c'est-à-dire tous les 10 000 litres. Toutefois les élus ont opté pour la changer toutes les sept à huit semaines.

De plus, depuis le 1^{er} novembre 2019, la loi EGAlim demande aux collectivités de proposer un repas végétarien par semaine. C'est à dire un menu unique sans viande ni poisson, crustacés ou fruits de mer. Il pourra néanmoins comporter des œufs ou des produits laitiers.



Nos cuisiniers élaborent un menu végétarien toutes les deux semaines et dès janvier, comme le veut la loi, une fois par semaine. En attendant nos agents se renseignent, recherchent des plats, des recettes, de façon à pouvoir présenter aux enfants des mets variés, différents d'une semaine à l'autre, d'un mois à l'autre.

Pour finir, cet été, la classe bilingue a été repeinte par des jeunes en rupture scolaire, encadrés par l'association BEAUVALLON et l'un de nos agents communaux.

Cette association était déjà intervenue l'année dernière dans la réfection de la garderie de l'école. La salle de repos des ATSEM est devenue la salle de sieste des enfants de la maternelle. Des volets roulants ont été posés pour avoir une obscurité optimale. Des lits neufs ont été achetés ainsi que des couettes. Cette pièce peut désormais accueillir 30 enfants contre 20 auparavant et ces derniers sont beaucoup plus calmes et enclins à la sieste depuis ce nouvel aménagement.

La municipalité remercie les ATSEM et les cuisiniers pour leur bienveillance vis à vis de nos enfants.

Elle remercie aussi le corps enseignant.





Travaux

Tondeuse



Le développement durable et l'environnement sont au cœur de nos préoccupations, et de celles des Callacois.

C'est pourquoi les récents achats de matériel de la commune entrent dans ce choix.

La nouvelle tondeuse sera utilisée en fonction «mulching» : l'herbe coupée est broyée et laissée sur place.

Le service gagne en temps : plus de ramassage, plus de transport de l'herbe à la déchèterie, plus de camion.

La qualité des pelouses est améliorée, la tonte sera haute à 6 cm ; les mauvaises herbes et la mousse s'implanteront moins facilement.

Une nouvelle organisation est mise en place : le même agent ramassera papiers et canettes, et passera le coupe-fil avant la tonte. Seuls les terrains de foot seront tondues plus ras et l'herbe ramassée.

Caractéristiques de la tondeuse :

Le prix, après reprise de 5 000€ de l'ancienne machine, est de 27 900€ TTC.

La coupe d'une largeur de 1,60m est effectuée par des fléaux et non une lame rotative.

La machine est puissante, très maniable et très confortable pour le dos des agents : le siège est en effet à suspension pneumatique.

Donc le mot d'ordre est «Bonne tonte».

Parvis de la Mairie



Les travaux de rénovation du parvis de la mairie sont désormais terminés avec la plantation des fleurs et arbustes par les jardiniers de la ville.

De la couleur, de l'esthétique et de l'harmonie étaient demandés.

Phormiums, camélias, véroniques, choïsyas, nandinas, diosmas, abelias et romarins, sont les variétés choisies par les agents, en accord avec Mme Le Maire.



Solidarité

Restos du coeur



L'équipe de bénévoles

Aller davantage vers des populations qui en ont le plus besoin, notamment dans les secteurs ruraux, est inscrit dans le projet associatif départemental des Restos du Cœur.

En effet, les personnes démunies vivant sur notre territoire rencontrent de réelles difficultés pour se rendre dans les centres de distribution alimentaire de l'association que sont Guingamp et Carhaix. Les deux communes de Callac et de Bourbriac ont accepté d'accueillir le centre itinérant une fois par semaine en mettant à la disposition des Restos du Cœur une place de stationnement pour le camion et un local permettant l'accueil et l'inscription des personnes aidées.

A Callac, dès le 6 novembre, la demande était là et le réseau des bénévoles continue de s'étoffer ! Un grand merci à eux !

Infos pratiques : tous les mercredis, de 9h30 à 11h30 à la salle de Kerbuanec, pour toutes les communes de l'ancien canton de Callac et sous conditions de ressources.



Autos du Coeur

loi 1901 - www.lesautosducoeur.fr



Vous ne vous servez plus de votre voiture et voudriez qu'elle puisse aider quelqu'un.

L'association les «*autos du coeur*» vous propose de venir la chercher en réalisant les formalités administratives et les réparations.

Nous recherchons des véhicules à partir des années 2000 ou avant si pas trop de km et en bon état.

La valeur estimée de votre don est défiscalisable (66%) de l'impôt sur le revenu

Vous pouvez soit contacter le bénévole local au : **06 04 40 87 90**

soit l'association pour des précisions complémentaires au **02 47 23 93 96**

par mail : lesautosducoeur@gmail.com

Personnel communal

Cyril Le Bellego, nouveau Directeur Général des Services.

En remplacement de Martine Kerangoarec qui a fait valoir ses droits à la retraite, Cyril Le Bellego a pris ses fonctions le 01 juillet.

Agé de 42 ans, originaire de Saint-Brieuc, marié et père de 2 enfants, il a travaillé pendant 14 ans pour la Fédération de chasse.

C'est la formation préparant aux métiers administratifs territoriaux proposée par le Centre de Gestion, dans le cadre d'une reconversion professionnelle, et la réussite au concours d'Attaché Territorial en 2017, qui l'ont amené à choisir ce métier.

Il possède une expérience en collectivité puisqu'il a été directeur général des services à Merdrignac et chargé de mission pour la commune nouvelle de Châtelaudren-Plouagat.

Il est titulaire d'un Master 2 en aménagement des territoires et développement local.

Il aime le travail bien fait et le dialogue.

Bienvenue à lui.



Cédric Lumeau, nouvel agent.

Cédric Lumeau a pris ses fonctions le 4 novembre dernier.

Ce Carhaisien de 48 ans, marié et père de 3 enfants, possède une solide expérience.

Il est titulaire d'un BEPA d'horticulture et d'un BEP entretien et aménagement du territoire.

Il a travaillé pendant 17 ans chez des pépiniéristes et paysagistes dans le Finistère et était employé communal de la commune de Berrien pendant 9 ans, puis au département 29.

A Callac, il sera un agent polyvalent. La voirie, le cimetière, l'entretien des espaces verts seront de sa compétence, mais aussi les petits travaux et notamment la maçonnerie qu'il affectionne particulièrement.

Bienvenue à lui.



Au revoir



Marcel est né le 20 octobre 1941 à Plourac'h où il passe ses jeunes années avant de poursuivre ses études au CEG de Callac à partir de 1956 puis au lycée Pavie de Guingamp en 1959.

Vint ensuite pour lui le temps du service militaire, de janvier 1962 à juin 1963.

Embauché à l'usine d'aviation Hurel Dubois en 1964, il quitte le Bretagne pour la région parisienne et s'installe à Vélizy, pas très loin de sa sœur Maria et de sa famille. Il fera toute sa carrière dans cette entreprise, jusqu'en 1997 où il termine sa vie professionnelle en tant que chef comptable. Il commence alors sa retraite à Plourac'h où, avec son frère jumeau Emile, il accompagne sa mère jusqu'en 1999.

Il s'installe définitivement dans sa maison à Callac en 2007. Passionné par les jeux de boules, de cartes, par la cueillette des champignons et les balades dans cette belle campagne bre-

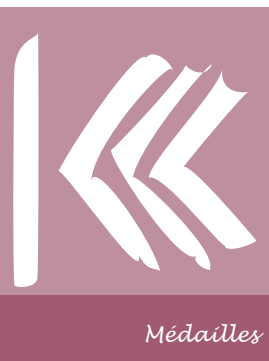
tonne qu'il aimait, c'est un homme engagé et discret qui s'investit dans la vie associative : trésorier de Boullou Kreizh Breizh, bénévole pour la Pierre le Bigaut et pour la Fraternité Diocésaine, brancardier auprès des malades du Pèlerinage de Lourdes. Il se met aussi au service de ses concitoyens, à Plourac'h d'abord pour un mandat de Conseiller Municipal, puis à Callac pour deux mandats.

Il était un frère et un tonton aimant et attentionné...

Il était notre compagnon de route, tolérant et humain, élu présent et dévoué aux autres...

Il est parti très vite, trop tôt, laissant un vide immense à sa famille et à ses amis...

Kenavo Marcel !



Remise du Mérite Agricole à Patrick Morin



L'ordre ministériel du Mérite Agricole a été créé le 7 juillet 1883 par le ministre Jules Méline pour récompenser les services rendus à l'agriculture.

Le conseil municipal de Callac a choisi à l'unanimité de proposer le nom de Patrick Morin, éleveur d'épagneuls à Callac, et mondialement connu pour sa méthode de dressage qui motive le chien plus qu'il ne le contraint.

C'est le Conseil de l'Ordre du Mérite Agricole qui a étudié cette proposition et promu Patrick au grade de chevalier du Mérite Agricole.

La remise de la médaille a eu lieu à la salle des fêtes le 8 novembre en présence de ses amis, des élus, et des autres éleveurs de la commune (Marc et Claude Joncour, Claudine et Serge Lavenant).

Patrick avait également invité une dizaine de chiots de 3 mois qui ont ravi le public grâce à une démonstration d'éducation canine remarquable.

Félicitations M. MORIN





Passion
callacoise

Yves Joncour - Président



Réunion en compagnie de différents présidents de club de l'épagneul breton (serbe, italien, ukrainien, bulgare, espagnol, grec, polonais, tchèque etc...).

Tud Kallag : Bonjour Yves et merci de m'accueillir chez toi pour ce petit entretien. La commission du bulletin municipal s'est réunie en octobre et l'ensemble des membres a trouvé qu'il fallait un article sur toi suite à ton élection comme président du Club de l'épagneul Breton. Callac étant la capitale mondiale de l'épagneul, quoi de plus normal qu'un Callacois à la tête de ce club ?

Yves Joncour : Il n'y a aucune autre région qui a une telle concentration d'éleveurs. Jusqu'en 1980 on comptait 7 ou 8 «petits» éleveurs. Aujourd'hui il reste 3 élevages, plus conséquents et mieux structurés. (Elevages Lavenant, Morin et Joncour). M. Bourdon a été vice-président du club, il y a quelques années. Aujourd'hui je suis le premier Callacois élu à

la présidence. J'ai remplacé un Lot-et-Garonnais qui n'était pas candidat à sa succession.

TK : Quel a été ton parcours ?

YJ : Je suis natif de Plourac'h où j'ai été élevé par mes grands-parents comme cela se faisait souvent à l'époque. Mes parents étaient partis travailler à la capitale. Mon frère et moi sommes restés au pays. Mon grand-père était boucher à Plourac'h. Après le collège et le lycée, je suis parti en Fac sans savoir ce que je voulais faire. Après une année en médecine, puis une autre pour devenir vétérinaire, je me suis rendu compte que ce n'était pas ma voie. J'ai alors passé un diplôme de biologie. Puis j'ai décidé d'arrêter les études qui ne me convenaient pas. J'ai alors passé le concours des postes et j'ai travaillé pendant 4 ans aux PTT.



Chienne championne d'Europe de l'année, elle vient de Hollande mais avec des origines bretonnes.

TK : Rien à voir avec les chiens ?

épouse que je venais de rencontrer. Son père avait des chiens. Comme souvent à cette période, les éleveurs qui habitaient le centre plaçaient leurs animaux dans des chenils en campagne.

YJ : Non, rien en effet, les chiens ont plutôt la réputation de détester les employés des postes. Tout est venu de Claude, mon

TK : C'est donc Claude qui est à l'origine de l'élevage de Kerveillant ?

YJ : On peut dire ça, j'ai mis le pied à l'étrier et j'ai monté mon petit élevage en 1976. Puis je me suis structuré et petit à petit je me suis diversifié en proposant une pension et du dressage de chiens de chasse et de chiens de compétition d'arrêt.

TK : Et Marc, ton fils a repris le flambeau ?

YJ : Marc m'a accompagné très jeune sur les concours dans toute la France et même à l'étranger. Il y a pris goût et à 18 ans, au lieu de passer le bac, il a décidé de venir travailler définitivement au chenil. Je me voyais mal lui refuser ce choix compte tenu de mon propre parcours. Après quelques années ensemble, j'ai décidé d'arrêter et de lui confier l'affaire.



Avant le départ de l'épreuve, en compagnie des juges italien et grec et de 2 concurrents, un serbe et un hollandais.

du club de l'épagneul breton

TK : Et est venu le temps de la retraite et du farniente ?

YJ : C'est mal me connaître. D'abord je n'avais pas l'âge de la retraite et il fallait absolument que je trouve quelque chose à faire. Compte tenu de mon expérience dans le milieu cynophile, je me suis tout naturellement tourné vers le métier de «juge». J'ai été reçu aux examens nécessaires et après 2 années de formation je suis devenu juge.

TK : C'est une occupation à plein temps ?

YJ : Cela convient à une personne qui a le temps, car il a fallu se rendre un peu partout pour les concours : en France bien sûr mais aussi à l'étranger (Espagne, Serbie et même jusqu'en Crimée) J'étais absent de la maison plus de 5 mois dans l'année.

TK : As-tu été chasseur ?

YJ : Bien sûr, c'était obligatoire pour un dresseur. Mais j'étais plutôt protecteur que tueur. Mon plaisir était de voir travailler les chiens, de les voir apprendre et évoluer. L'épagneul est un magnifique chien doté d'une très grande intelligence. Comme chez l'humain, certains apprennent plus rapidement que d'autres, mais avec un peu de patience on arrive toujours à faire quelque chose avec lui.

TK : Maintenant que tu es président du club, peut-être que la prochaine assemblée générale aura lieu à Callac ?

YJ : Malheureusement, je ne pense pas. Les membres du club viennent de toute la France (un vice-président vient de la Somme, une vice-présidente de Haute Garonne, le secrétaire du Jura et le trésorier de l'Aisne). Nous avons donc l'habitude de centrer nos réunions qui ont lieu à Orléans.

TK : Un grand merci à toi, Yves. Nous te souhaitons un très bon mandat.



Yves en compagnie d'un juge italien et tchèque lors d'une proclamation de résultats sur le terrain.





Mise en place des bassins de décantation



Mise en place du siphonnage vidange par gravité



Vanne amont en pied de digue



Baisse du niveau de l'eau



Construction d'une rampe d'accès avec 1600 tonnes de cailloux de Calanhel



d'eau



Sur la digue : réunion de chantier



Pose de pompe flottante de 900m³/h



Groupe électrogène et cuve à fioul



Démolition ancienne vanne de fond



Buse d'entrée de digue de 500mm de diamètre et 25m de long sous la digue



Fin provisoire des travaux remise en eau

L'Accueil familial

Un hébergement en famille d'accueil pour les personnes âgées et/ou adultes en situation de handicap.

Pour ceux qui ont besoin d'un accompagnement et de soins quotidiens, qu'il s'agisse de personnes âgées ou d'adultes en situation de handicap, l'accueil, à titre onéreux, au domicile de particuliers, est un vrai choix de vie et constitue une réelle alternative à l'hébergement collectif. Dans un cadre chaleureux, l'accueillant familial apporte une aide à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne et favorise l'autonomie des personnes hébergées. Cela implique de sa part une disponibilité et un engagement relationnel importants.

Repères : L'accueil familial bénéficie d'un cadre légal depuis la loi du 10 juillet 1989. La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 a rénové le dispositif afin d'améliorer la qualité de l'accueil et d'harmoniser les pratiques. Plus récemment, la loi du 28 décembre 2015 relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement a cherché à développer l'accueil familial en revoyant le cadre juridique de l'agrément.



1. Etre accueilli au domicile d'un particulier agréé

Pour les personnes âgées ou en situation de handicap, il est parfois nécessaire de trouver des solutions pour pallier les conséquences liées à la perte d'autonomie. Pour répondre aux besoins et attentes de ces personnes, le Département propose une solution alternative : l'accueil en famille agréée.

Pour qui ?

Pour les aînés...	Pour les personnes en situation de handicap...
<ul style="list-style-type: none"> • Qui ont plus de 60 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Qui ont entre 20 et 60 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Qui ont besoin d'être aidés dans les actes de la vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> • Dont le handicap est reconnu par la Commission des Droits et de l'Autonomie ou qui sont bénéficiaires d'une pension d'invalidité
<ul style="list-style-type: none"> • Qui ne veulent pas rester isolés 	

Pour quoi ?

- Bénéficier d'un environnement familial.
- Etre accompagné dans la vie quotidienne quelles que soient les difficultés.
- Disposer d'une chambre garantissant un espace privé.
- Maintenir plus facilement le lien avec ses proches.

Comment ?

- Un contrat, conclu entre la personne accueillie et l'accueillant familial agréé, fixe les conditions financières de l'accueil ainsi que les droits et obligations de chacun.

Quel statut ?

- En tant qu'employeur, la personne accueillante est affiliée à l'URSSAF et peut bénéficier de l'exonération des charges patronales.



Quelles aides ?

- Assimilée à un locataire, la personne accueillie bénéficie, sous conditions de ressources, de l'Allocation Logement Social.
- En cas d'insuffisance de revenus et/ou selon le niveau de dépendance, elle peut également avoir droit à l'une des allocations suivantes :
 - Allocation Personnalisée à l'Autonomie pour les personnes âgées.
 - Allocation Compensatrice pour Tierce Personne.
 - Prestation de Compensation du Handicap pour les personnes handicapées.
 - Allocation d'accueil familial.

2. Accueillir chez soi une personne âgée ou en situation de handicap

Devenir accueillant familial est un choix de vie qui nécessite des engagements et quelques démarches. Le Département vous accompagne.

Comment ?

- En sollicitant un agrément auprès des services du Département qui instruit la demande et évalue les conditions d'accueil.
- La décision d'agrément fixe le nombre de personnes pouvant être accueillies à temps plein ou à temps partiel. Ce nombre est limité à trois personnes par foyer.

Quelles conditions pour l'agrément de l'accueillant ?

- L'accueil se fait à titre onéreux.
- Il est assuré au domicile d'un particulier, sous le même toit.
- Aucun lien de parenté ne doit exister (jusqu'au 4^e degré inclus).
- La continuité de l'accueil doit être garantie.
- L'accueillant assure la protection de la santé, la sécurité et le bien-être physique et moral des personnes accueillies.

Qu'est-ce que le contrat d'accueil ?

C'est un contrat obligatoire conclu entre l'accueillant familial et la personne accueillie ou son représentant légal.

Il fixe notamment :

- Les conditions financières de l'accueil.
- Les droits et obligations de l'accueillant familial et de la personne accueillie.

Il permet à l'accueillant familial d'être affilié à la Sécurité Sociale et au régime de retraite.

Quelle rémunération ?

Elle comprend :

- Une rémunération pour services rendus, incluant les congés payés.
- Une indemnité supplémentaire en cas de sujétions particulières justifiées par la dépendance de la personne âgée ou en situation de handicap.
- Une indemnité représentative des frais d'entretien courant.
- Une indemnité pour mise à disposition du logement (loyer).

L'accueillant familial est rémunéré par la personne accueillie ou son représentant légal.

3. Un service accompagné par le Département

La formation des accueillants familiaux

Les personnes souhaitant accueillir à leur domicile des personnes âgées ou en situation de handicap doivent obtenir un agrément. Ce dernier est délivré par le Département, sous réserve que le candidat s'engage, notamment, à suivre une formation initiale et continue portant sur les aspects relationnels et techniques de l'accueil.

Le contrôle des accueillants familiaux et de leurs remplaçants

Le Département assure un contrôle obligatoire, à domicile, afin de garantir le respect des conditions générales de l'agrément et de la qualité de l'accueil.

Le suivi social et médico-social

Le suivi des personnes accueillies s'effectue par une infirmière du Département qui assure également une fonction de conseil technique auprès des accueillants.

Deux objectifs

- Apporter écoute et soutien à l'accueillant familial.
- Veiller au bien-être physique et moral de la personne accueillie.

CONTACT :

Département des Côtes d'Armor
Direction personnes âgées et personnes handicapées
9, place du Général de Gaulle - CS 42371
22023 Saint-Brieuc Cedex1
Tél : 02 96 62 63 61 - nadine.rebours@cotesdarmor.fr

Côtes d'Armor
le Département



Concours d'embellissement des Villes et Villages



1° catégorie : Maison avec jardin fleuri < 1000 m2

- 1^{er} : Michelle & André Guégan
2^{ème} : Christiane & Ar Bescont
3^{ème} : Annick & Joël Le Bris

2° catégorie : Parc et grand jardin > 1000 m2

- 1^{ère} : Marie-Claire Le Quéré
2^{ème} : Danielle Guénéguou
3^{ème} : Christine Le Magoaric

3° catégorie : Façade seule fleurie (balcon, terrasse, mur, fenêtre, cour).

- 1^{er} : Marie & Ronan Guezno
2^{ème} : Pierre Le Guen
3^{ème} : Marie Moulins

Diplôme de participation décerné à :

- Modwenna Chamberlain
Jannick & Germain Corbel
Christian Hervé
Chantal Le Magoaric
Ghyslaine & Gérard Nowak
Sophie Toucet

4° catégorie : Potager fleuri

- 1^{ère} : Céline Le Jeanne

5° catégorie spéciale : les inclassables (façade+jardin+potager)

- Monique Noguellou

6° catégorie : Fleurissement des collectivités (Ville, Ehpad).

- Espaces Verts de la Ville
EHPAD

Rétrospective du 14 juillet

Par cette belle après midi de Fête Nationale, la municipalité a offert aux Callacois une série d'animations pour petits et grands.

A partir de 14h, Jean Noël Duchemin a présenté ses œuvres qui ont passé tout l'été à divers endroits de notre petite cité. Il a expliqué son travail au cours d'une marche dans la ville. «Pêcheur de tons», est le nom de l'exposition colorée.

*«J'utilise des **objets de récupération**, par exemple des fragments composites de carbone de bateaux de course, mais aussi des chemises de lin. Quitter des choses tracées, formatées, c'est un choix. Je peux peindre une toile de 10 m de long, insérer du sable ou des matières dans mes tableaux, la navigation c'est ce qui nourrit mon travail.»*

Gérard et Xavier, de la nouvelle association Callacoise, «Noir de Cœur» ont présenté leur spectacle «Du coté de chez Georges...»

Des dialogues caustiques et pleins d'humour, parfois décalés mais si drôles et une interprétation remarquable. C'est la troisième fois qu'ils viennent à Kan An Dour : le quatuor Ponticelli ne cesse de séduire les amateurs de musique classique, mais pas qu'eux !

Du rire, du rire et encore du rire ! C'est ce que nous ont offert les frères Ribouillot dans leur spectacle «Pour que plus jamais ça» Un vrai régal ! Une mise en scène dynamique, impliquant les spectateurs, drôles et jamais vulgaires, une heure vingt de pur bonheur.

La chanteuse MEIKE a ensuite ravi les spectateurs pendant qu'ils se restauraient grâce à l'excellente paëlla de François Corvez et Uwe Schneider.

C'est l'association l'Adics qui a tenu la buvette et servi le repas au profit de l'UNICEF.

La soirée s'est poursuivie par un concert fort apprécié des Loveurs de Poules et par le traditionnel Fest Noz.

Il ne restait plus qu'à tirer le feu d'artifice. Chose faite, comme l'an dernier par Bretagne Pyro.



Les reconnaissez-vous ?

Photo A : Année : 1948 1^{ère} division de l'USC de Basket de Callac



Photo B : Année scolaire 1955 à Les Maës



Vous trouverez les réponses p. 30



Vie
Associative

1919 - 2019

Deux évènements n'étaient pas de trop pour fêter le centenaire de l'Union Sportive Callacoise.

Le 3 Août, deux matchs amicaux de haut niveau ont été organisés. Une rencontre de national 3 entre Plouzané et Lannion et un match de national 2 entre En Avant de Guingamp et le stade Briochin.



Les deux matchs ont été arbitrés par Guillaume Troboa, Gérald Droff et Samuel Bozec, accompagnés des trois arbitres de l'USC : Guillaume Le Jeune, Cédric Le Meur et Michel Allaire.

Le terrain ayant souffert de la sécheresse au mois de juillet, il a fallu arroser la pelouse afin de permettre de jouer dans de bonnes conditions. *«Un grand merci à Erwan et Jean-Paul ainsi qu'aux jardiniers de la ville, sans eux il n'y aurait pas eu de matchs»* a souligné Olivier Aussourd, co-président de l'USC.

Les spectateurs se sont déplacés nombreux (environ 600) pour assister à cette fête du ballon rond.

Les jeunes de l'école de foot ont accompagné les joueurs sur le terrain avec une grande fierté et les plus grands ont officié en tant que ramasseurs de balles.



Karine Le Merrer, co-présidente, a apprécié le cadeau offert par En Avant de Guingamp : un maillot dédié par les joueurs de EAG sous cadre, qui a bien évidemment trouvé sa place au foyer.

Une très belle journée qui s'est terminée dans la joie et la bonne humeur.

Lors du tirage de la tombola, le ballon de match d'EAG - Stade Briochin, dédié par les joueurs a été remporté par Hélène Ling de Callac.

Le 28 septembre, tout près de la date anniversaire de l'USC, puisque le club a vu le jour le 25 septembre 1919, les anciens et les actuels

licenciés se sont retrouvés au stade pour un match inter-génération.

Chacun a pu rechausser les crampons et arborer le maillot qu'ils ont porté voici de nombreuses années pour certains.



USC a fêté ses 100 ans

La journée s'est poursuivie à la salle des fêtes par un saucisses-frites convivial.

La machine à souvenirs s'est alors mise en route... Une exposition de photos, retraçant la vie du club était présentée à l'occasion, tout au long de la journée.



Lucien Fauvel, ce cher Lulu, a versé une petite larme d'émotion lorsqu'il a reçu, des mains de M. Féménia, Président du District des Côtes d'Armor, la médaille d'argent du District. «C'est grâce à des gens comme toi que les clubs subsistent, ton engagement depuis 47 ans à l'USC mérite le respect» a souligné le Président.

Contact :

Karine Le Merrer : 06 72 66 46 72

Jean Pierre Tremel : 06 73 82 34 11

Kallag Rando

L'association Kallag Rando, présidée par Jacques Lujan, organise des randonnées le vendredi après-midi sur Callac et ses environs. (2 ou 3 circuits sont proposés).

Aux beaux jours, des sorties à la journée sont prévues en bord de mer .

Chaque année, un séjour de 3 jours est organisé. En mai 2019, les randonneurs étaient dans la région d'Erquy sur les chemins du GR 34. En 2020, le séjour se fera dans le secteur de Dinan.

Pour tout renseignement, consulter le calendrier des randonnées sur le site de la commune de Callac ou s'adresser au Président.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.



Contact :

**Le Président Kallag Rando
au 02 96 45 91 63**

Le Secours Catholique



L'équipe de bénévoles du Secours Catholique de Callac vous accueille à la salle Kerbuannec.

Le **mardi** et le **jeudi matin** de **9h à 12h**
Permanence téléphonique du **mardi** au **jeudi**
 de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

Cette année nous avons accompagné 14 familles supplémentaires, ce qui porte le nombre total à 30 familles inscrites.

Notre équipe a la possibilité d'effectuer des démarches en ligne avec les familles (changement d'adresse sur carte grise, création d'espace client pour des administrations), permettant ainsi aux familles de venir se connecter gratuitement pendant les heures d'ouverture des

permanences. En juillet et en août les bénévoles ont tenu à assurer une permanence une fois par semaine. Un grand merci à l'équipe pour sa disponibilité.

En janvier 2019, les familles se sont retrouvées pour un goûter solidaire avec un petit spectacle offert par la Compagnie Noir de Cœur que nous remercions. Chaque enfant est reparti avec un petit présent.

Nous avons instauré une pause-café amicale tous les mardis et jeudis matin. On y bavarde, on rit, on échange. On y vient lire le journal ou un magazine prêté par l'équipe. Cette année trois familles viennent régulièrement et apprécient ces moments de détente. Pour un instant, elles déposent leur «sac à dos de soucis» et retrouvent un peu de calme et de joie.

Quelques exemples d'interventions de nos bénévoles en 2019 :

- aide pour rédiger des courriers administratifs
- aide pour rédiger une lettre de motivation pour une inscription au lycée
- visites à domicile chez une personne malade et isolée
- visites d'une personne hospitalisée à St Briec
- accompagnement d'une personne dans toutes ses démarches administratives
- conseils dans la gestion d'un budget
- aide pour créer un espace personnel sur un site (EDF, Impôts...)
- aide pour changement adresse carte grise
- accompagnement à la CPAM pour une personne âgée
- aide dans la recherche d'un logement etc...



Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles pour nous rejoindre.

Contact : Tél : 06 31 55 56 96

email : caritascallac@gmail.com

Site internet :

<http://caritascallac.monsite-orange.fr>

Boullou Kreiz Breizh



BOULLOU KREIZ BREIZH compte actuellement 24 licenciés à la Fédération Française de pétanque et jeu provençal, l'arrivée de nouveaux joueurs serait la bienvenue.

En 2019 deux équipes étaient engagées en championnat départemental des clubs dont une équipe de vétérans (60 ans et + dans l'année).

En 2020 il y aura deux équipes de seniors et une équipe de vétérans dans ces Championnats Départementaux des Clubs. Les seniors jouent le dimanche après-midi et les vétérans le mardi.

Le concours principal de BOULLOU KREIZ BREIZH en 2020 sera un concours officiel (réservé aux licenciés) qui est fixé

au **samedi 25 juillet** dans le cadre des fêtes locales.

Chaque jeudi à 14 heures il y a un entraînement et celui-ci est suivi d'un jeu sur plusieurs parties.

Le samedi à 14 h il y a aussi la possibilité de Jeu.

Contacts :

Marcel Richard : 02 96 45 51 10

Gérard Nowak : 06 30 19 77 83

Daniel Harang : 06 24 73 23 97

Eostin Spered ar Yezh



Langue et Culture bretonnes - Salle des Fêtes

1. KENTELIOÙ BREZHONEG

Cours de Breton - salle n°3 (1^{er} étage)

Débutants : le mercredi de 19h00 à 20h30

Niveau 2 : le mardi de 19h00 à 20h30

Niveau 3 : le jeudi de 19h00 à 20h30

Niveau 4 : le jeudi de 20h30 à 22h.

2. KANAÑ e BREZHONEG

Chanter en Breton - salle n°5 (1^{er} étage)

Ouverts à tous, bretonnants ou non

2 samedis par mois, de 9h30 - 11h - prochain 18/01/2020

3. KERNEVEUREG/KERNEWEK/CORNIQUE/CORNISH

Cours de Cornique

(langue celtique sœur du breton) salle n°3

Débutants : 10h30-17h00, 4 niveaux.

4. KONTO BREZHONEG

gant an dud ganet bar brezhoneg entre bretonnants de naissance, à 14 h 30, salle Kerbuaneg
les prochains mardis : 04/02/ - 3/03/2020...

5. PLIJADUR O LIVAÑ

Peinture (toutes techniques)

- salle du Plan d'eau : le jeudi de 13h30 à 16h30

Nous disons à tous **Bloavezh Mad** avec un D (ce qui signifie Bonne Année, plutôt que une **Bloavezh Mat** (avec un T signifie : une grosse année)

Contact E-Say : 02 96 45 94 38
ronantremel@wanadoo.fr

Le Secours Populaire Français



Le comité de Callac en 2019 a continué son action sur le territoire des communes du canton en constatant une augmentation de personnes en difficultés.

Notre équipe d'une dizaine de bénévoles, très active et enthousiaste, met tout en œuvre pour faire face à la demande. Leur travail est conséquent : trier le linge, la vaisselle, les installer pour la vente. Ces dons proviennent de particuliers. Le produit de la vente nous aide à compléter les denrées alimentaires que notre comité départemental nous livre. Attribution par la communauté européenne.

Nous essayons d'établir un menu équilibré. Notre local est ouvert tous les : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois pour l'aide alimentaire, et le vestiaire.

En cas d'urgence, en dehors de ces dates, il suffit de téléphoner au 02 96 45 51 69 et de laisser un message.

Au cours de l'année : des braderies sont organisées ainsi qu'un concours de boules à notre profit, à l'initiative d'une association locale. Nous espérons aboutir à de nouveaux projets pour l'année à venir (cours de soutien scolaire).

Cet été, le comité a participé au séjour de vacances au bord de la mer pour plusieurs familles du canton, en caravanes appartenant au secours populaire. Les enfants ont beaucoup apprécié des sorties accompagnées par nos bénévoles, Parc Disneyland, Zoo de Trégomeur, Armoripark. Leur joie était le plus beau des remerciements.

Pour Noël, chacun des enfants a bénéficié d'un jouet neuf.

Nous tenons à remercier l'ensemble des communes qui nous attribue des subventions au titre de l'action sociale, et particulièrement celle de Callac qui nous soutient dans notre démarche avec générosité.

Pour l'année 2020, nous mettons tout en œuvre pour être efficace.

Il n'y a pas d'humanité sans solidarité.

Contact : 02 96 48 13 68
ou 06 29 25 30 13



Vie
Associative

Callac Culture

7^{ème} Concours d'écriture...une bonne année



Le but recherché du «Concours d'écriture», arrivé à sa 7^{ème} édition, est d'amener les élèves de CE1, CE2, CM1, CM2, 6^e et de 5^e à «oser présenter» un texte écrit qui sera évalué par un jury constitué de personnes qu'ils ne connaissent pas et qui ne les connaissent pas. Sur le thème de cette année «Si j'étais un personnage, je serais...»

10 écoles primaires et 2 collèges pour un total de 182 élèves participants se sont battus à coups d'idées et de stylos pour l'emporter et faire partie des lauréats.

Lors de la visite aux écoles, pour présenter le thème de l'année et donner quelques pistes, les participants ont été invités à réfléchir à des situations réelles ou imaginaires dans lesquelles ils

feront évoluer leur imagination. Les élèves ont été invités à sortir toutes les idées intéressantes et à les mettre sur papier de façon aléatoire pour les rassembler après d'une façon cohérente et créer un texte d'une à trois pages. Il est essentiel de leur montrer que chacun d'entre eux sait écrire et qu'il faut le faire avec plaisir et partage.

Une bonne année pour le Concours d'écriture 2019 qui a vu une augmentation des établissements et des élèves participants (+43%).

Sur la lancée de ce succès est partie l'édition 2020 dont le thème est : «**Dans une grange abandonnée, j'ai trouvé une vieille machine à remonter le temps...**»

Nous invitons les écoles et les collèges du nouveau canton de Callac, à participer et à demander le règlement du concours et toutes autres informations à :

Michel Priziac - michel.priziac@wanadoo.fr - 06 81 92 32 99
Luciano Proia - callac.culture@orange.fr - 06 73 60 67 52



Bloavez mad, yec'hed mad, joa ha prespolite ha ar baradoz e fin hopohez...

Projets de Callac Culture pour 2020

Le 22 février 2020, les Callacois retrouveront à la salle des fêtes de Callac deux grands talents qui avaient déjà enchanté leur public, la merveilleuse soprano Diana HIGBEE et l'éblouissante pianiste Stéphanie HUMEAU pour le concert de la Saint Valentin.

La SEMAINE CULTURELLE de Callac Culture se déroulera du 22 au 29 août, et reprendra ses repères habituels :

Lundi 24 août : ciné-concert en partenariat avec la Belle Equipe,

Du 22 au 28 : exposition à la bibliothèque de Callac,

Jeudi 27 : découverte du patrimoine local,

Samedi 29 : salon du livre et des arts et Concours d'écriture à la salle des fêtes,

Dimanche 30 : Concert de clôture de la Semaine culturelle de Callac à la salle des fêtes.

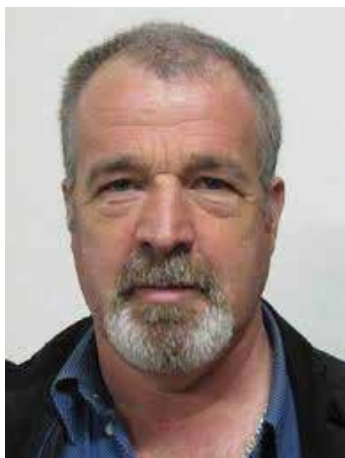
Un CONCERT DE L'AVENT «En attendant Noël» sera donné par des chanteurs et musiciens locaux probablement le dimanche après-midi 6 décembre 2020

Roger Cazabon Président de Callac Culture



**Contact : Roger Cazabon 02 96 45 02 81
ou cazabon2002@yahoo.fr**

Donneurs du sang



L'association des donneurs de sang a perdu son fidèle président ce 9 novembre. Ernest Le Vern avait relancé l'association qui était en sommeil, il y a une vingtaine d'années.

Sapeur pompier volontaire, bénévole à la PLB, son engagement pour les autres était sans faille.

Malheureusement la maladie a gagné et cela nous motive encore plus pour promouvoir ce geste qui sauve : le don du sang.

Bon courage à Josiane et à ses filles.

Bon vent Néness.

Collecte de sang



Remerciements

Le 11 septembre 2019 Madame le Maire était destinataire d'un courrier émanant de EFS Bretagne :

« Madame le Maire de Callac,

Au nom des 2 000 malades qui sont transfusés chaque mois en Bretagne, nous tenons à vous remercier d'avoir reçu récemment le don du sang dans votre commune.

Nous avons accueilli : le 03.09.2019 de 15h à 18h30 : 53 personnes. Contribuant ainsi à l'approvisionnement régional qui s'élève à 600 dons quotidiens.

Nous vous invitons à transmettre tous nos remerciements aux personnes qui ont pris part à la réalisation de cette collecte, soit par leur implication dans l'organisation pratique, soit par leur participation personnelle.

Pour toute information complémentaire sur le don du sang et l'EFS Bretagne, n'hésitez pas à contacter notre service communication : bretagne@efs.santé.fr ou 02 99 54 74 18

Vous renouvelant nos remerciements pour votre précieux soutien à cet enjeu de santé publique, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire de Callac, l'expression de nos salutations distinguées



Dr Alain Guillard - Responsable des Collectes »

« La Pierre le Bigaut, Mucoviscidose »



Vendredi 15 novembre 2019, devant une assemblée de 350 personnes, se tenait la soirée bilan annuelle de l'association "La Pierre Le Bigaut, mucoviscidose". 650 000€, c'est le montant de la collecte 2019 qui a été reversé à Vaincre la mucoviscidose. Non loin du record de 2017 qui était de 680 000€. Retour sur cette belle soirée.

La soirée a débuté par une tribune des élus avec la présence de François Le Marrec (maire de Belle-Isle-en-Terre), Martine Tison (adjointe au maire de Callac et Conseillère Régionale), Claudine Guillou (Conseillère Départementale) et Mona Bras (Conseillère Régionale).

Peu avant 20h, l'un des temps forts de la soirée, les 3 co-présidents accompagnés des membres bénévoles de l'association et des 2 permanents ont dévoilé le montant de la collecte 2019. La mise en scène était réalisée par 7 collégiennes du Collège Prat-Elès de Belle-Isle-en-Terre.

Standing ovation à l'annonce de la collecte 2019 !

Ces 650 000€ vont permettre de financer 17 projets de recherche sur la mucoviscidose validés par le conseil scientifique de Vaincre la mucoviscidose (580 000€). L'association apportera une aide au centre de Transplantation thoracique de Nantes (32 000€), une aide à la qualité de vie des patients dans les CRCM Bretons (8 000€). Et enfin, l'association grâce à un mécénat apporté conjointement par la Fondation Groupama "Vaincre les maladies rares" et Groupama Loire Bretagne, financera un projet de recherche du Dr Laurent Meijer à Roscoff (30 000€).

L'association a ensuite remercié les communes traversées par la PLB MUCO en 2019 ainsi que les 12 meilleurs parailleurs de l'année.

Mention spéciale aux 2 Michel ; Michel Le Guillou et sa soeur Madeleine ont collecté 10 437€, Michel Motin a lui collecté 10 267,50€.

650 000€ collectés en 2019 et le résumé de la soirée bilan ainsi que les photos de la soirée sont disponibles sur : <http://www.plbmuco.org/l-association/bilan-2019/>



Dates 2020

Rando Muco le dimanche 26 avril 2020 à Belle-Isle-en-Terre



PLB MUCO le samedi 27 juin 2020 à Callac



Langueux Muco, actions diverses en 2020



L' Association Des Amis

L'Association Des Amis

vous propose
un large éventail d'activités
à partager pour se faire de
nouveaux amis...

•Photographie	•Découverte du Patrimoine local
•Chorale	•Conversation française
•Jardinage	•Conversation anglaise
•Randonnées	•Club du Mardi
•Tir à l'arc	•Événements : repas, barbecue, cochon grillé, pique-niques, quiz, expositions, bourses aux livres...
•Club Gourmandise	

www.associationdesamis.com

02.96.45.95.94



Argo'art

Née en janvier 2019, l'association Argo'art a été créée dans le but de proposer des manifestations et projets culturels, notamment musicaux, dans le Pays de l'Argoat. Son objectif principal est, avec l'aide précieuse de la commune de Callac et de ses élus, l'organisation d'un festival de musique à Callac.

Notre principal objectif est de promouvoir la pratique de la jam «un boeuf», c'est-à-dire que des musiciens, qui ne se connaissent pas, se retrouvent ensemble sur scène pour jouer.

Retour sur la première édition : du 5 au 7 juillet 2019.

Avec une première très positive, sept groupes de jeunes musiciens se sont réunis à l'Espace Kan an Dour : Blue Stereo Trio, Les Galiglacés, Blue Jay, Dan&June,

Nausikaa, Nootkatone, Trio Ness et le Collectif Ginjam. Musicalement variés, les concerts se sont enchaînés en passant du jazz au funk, de la chanson française à la soul, par le rock-jazz et une touche de folklore irlandais.

Un atelier de découverte instrumentale (djembé, guitare, maracas, flûte artisanale, etc.) a également été proposé pour les plus jeunes. Nous remercions les enfants du Pôle Enfance-Jeunesse de Guingamp-Paimpol Agglomération qui ont participé à l'aventure en fabricant des figurines de musiciens (sculpture et peinture).

Le festival a réuni cette année environ 400 spectateurs, 40 musiciens et 20 bénévoles sur 3 jours.

Prévisions pour la seconde édition : du 3 au 5 juillet 2020

Toujours à l'espace Kan an Dour, la seconde édition du festival se déroulera du 3 au 5 juillet 2020. Nous souhaitons, pour l'édition 2020, élargir la programmation vers des genres musicaux plus folkloriques avec notamment de la musique du monde. Dans le but de créer un lieu convivial, culturel et accessible à tous, nous souhaitons proposer 3 jours pour chanter, danser, découvrir, ripailler et sourire.

L'équipe Argo'art

Renseignements :

association.argoart@gmail.com

Colin Meillier – 06 49 56 40 54





Vie
Associative

Arts & Loisirs

Scrapbooking

1 atelier par mois le samedi de 14h à 17h à la salle de Kerbuannec.
Adhésion au club 25 € l'année et 10 € le cours, inscription à l'avance.

Couture, Patchwork, Tricot, Crochet

Tous les mardis soir à la salle de Kerbuannec.
Adhésion au club 25€. Il n'y a pas de cours mais un échange de savoir et savoir-faire entre les participantes.

Art floral

Une fois par mois le vendredi de 19 à 21h à la salle du plan d'eau. Adhésion au club 25€.



Cuisine

1 fois par mois le lundi de 9h30 à 13h30 à la salle des fêtes de Callac. Adhésion au club 25€ + 25€ pour le cours. Inscription à l'avance.

A noter sur vos agendas

**Puce des couturières le
1^{er} dimanche du mois de mai.**



Contact : Sophie Toucet

tél : 06 45 21 01 70

par mail : a.loisirsallac@orange.fr

L'Argoat Judo Club Callac



Le club de judo a enregistré cette année une forte augmentation des effectifs et nous en sommes ravis.

Nous enregistrons 46 adhérents au judo, 20 à la gym même, 50 à la gym du jeudi et 20 à la zumba.

Le bureau a été réélu comme suit :

La présidente Stéphanie Collin, la secrétaire Rebecca Chevalier, la trésorière Danielle Willett, et des membres actifs.

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous aurons déjà organisé l'arbre de Noël avec des cadeaux du Père Noël pour les enfants de la gym et la première remise de grade, le mercredi 18 décembre.

La fin d'année sera également festive avec un pot pour la gym et

la zumba.

Le samedi 18 janvier, un grand tournoi aura lieu au gymnase Albert Monfort en présence d'une centaine de judokas et nous invitons les Callacois à venir supporter nos sportifs. Tout au long de l'année les judokas participeront à différentes compétitions dans tout le département et à la fin du mois de juin aura lieu la deuxième remise de grade des judokas. Nous profitons de cet article pour remercier les parents qui s'investissent et qui accompagnent régulièrement les enfants pour des déplacements parfois très longs.

Pour finir l'année, les adhérents de la gym participeront à un repas dans la convivialité et la bonne humeur qui sont les mots d'ordre de notre association.

Et enfin, le 2 août nous allons organiser une course de stock car à Callac et nous comptons sur vous pour venir découvrir cette discipline très atypique. Nous vous en dirons plus lors du bulletin de juillet.

Merci à tous les adhérents pour leur participation, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous aident de toutes les façons. Et plus particulièrement à Sandra Melguen qui assure tous les cours avec un grand dynamisme et de la bonne humeur.

Le BUREAU.

Contact : Stéphanie Collin : tél. 06 31 91 39 75

mail : collin.collodoen@orange.fr

INFOS DIVERSES

Elections Municipales 2020



Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu
les 15 et 22 mars 2020.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin).

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée.
Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Gendarmerie Brigade Numérique

Un contact numérique 7J/7 et 24H/24

La brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien

- **RENSEIGNER**

Apporter des réponses à l'usager dans tous les domaines : journée défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne, armes, code de la route, procurations, environnement...

- **PREVENIR**

Aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violences sexuelles ou sexistes, opération tranquillité vacances, prévention spécifique juniors et seniors, drogues, cyber sécurité, intelligence économique, radicalisation...

- **ORIENTER**

Guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux téléservices, Accompagner vers les services nationaux et territoriaux.

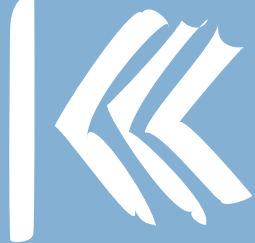
Comment nous contacter ?

- www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
- @gendarmerienationale
- @gendarmerie



Dans tous les cas d'urgence,
appelez immédiatement
par téléphone le 17 ou le 112





Nouvelle collecte des déchets à Callac

Dans le cadre de l'harmonisation des collectes de l'agglomération, le secteur de Callac bénéficiera dès janvier 2020 d'une collecte de proximité permettant de trier davantage d'emballages en plastique et aluminium.

Dans Callac, chaque foyer bénéficiera de poubelles jaunes individuelles d'ici la fin de l'année. Des bacs jaunes grand volume seront installés sur les points de regroupement habituels. Les points de collecte du verre seront vidés par les services de l'agglomération. Leurs emplacements restent les mêmes, leur nombre sera augmenté selon les besoins.

Un guide détaillé sur l'extension des consignes de tri, le nouveau mode de collecte et le devenir des déchets sera prochainement envoyé à chaque foyer.

Le tri des emballages plus facile en 2020 !

Dès le 1^{er} janvier 2020, le geste de tri sera facilité ! Davantage d'emballages triés, l'installation de points de tri proches de chez vous, telles sont les évolutions actuellement à l'étude par Guingamp-Paimpol Agglomération.

Un geste de tri plus simple : le bac jaune.

Un geste de tri simplifié pour davantage de recyclage, c'est l'objectif de l'Agglomération.

Guingamp-Paimpol Agglo souhaite également rendre une qualité de service aux usagers adaptée aux spécificités du territoire. Ainsi, les circuits et points de collectes sont actuellement en cours d'étude.



Les déchets ménagers résiduels

Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs destinés à cet usage. Ces déchets ne se trient pas et n'ont pas vocation à être recyclés mais incinérés. Ils ne sont pas dangereux, ni d'activités spécifiques (chantier, agriculture...) et rentrent facilement dans un sac noir.

Pas de changement pour la collecte du verre

La collecte des bocaux et bouteilles en verre ne changera pas, elle restera en points d'apport volontaire. Ces points pourront également être densifiés selon les besoins.



La déchèterie de Callac pour tous vos autres déchets

La quasi-totalité des déchets (sauf amiante) peut être déposés à la déchèterie de Callac, située zone artisanale de Kerguiniou. Elle est accessible le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Une campagne de communication se met en place, ainsi l'Agglomération vous informera plus précisément de la démarche et du calendrier à compter du mois de septembre : animations, manifestations, permanences en mairies, scolaires, professionnels...



Renseignements
 Service prévention, collecte et valorisation des déchets
dechets@guingamp-paimpol.bzh
 Tél. 02 96 13 59 59
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

DIVERSES

Le Relais Parents Assistants Maternels de l'agglomération (RPAM)



Le Relais Parents Assistants Maternels est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile.

C'est un service public, gratuit et ouvert à tous.

- Les parents et les futurs parents peuvent être accompagnés et recevoir des conseils et informations sur l'ensemble des modes d'accueil pour leur(s) enfant(s) (collectifs, comme les multi-accueils - anciennement crèches -, ou individuels, comme les assistants maternels...), et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre, notamment au travers de temps d'informations co-animés avec la CAF,
- Le RPAM informe tous les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.
- L'animatrice du RPAM délivre une information générale en matière de droit du travail, oriente les parents ou les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés pour des questions spécifiques.
- et anime également des temps collectifs (espaces jeux, réunions d'échanges et d'informations sur la petite enfance) ouverts aux parents et aux professionnels.

Plus d'informations sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération :

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh> Rubriques "au quotidien > vivre > accueillir > petite-enfance"

RPAM Bourbriac/Callac

ZA de Kerguiniou

22160 CALLAC

06 76 12 11 33

rpam.callac@guingamp-paimpol.bzh



Mobilité. Continuité de service et nouveautés en 2020



Dans le cadre de ses compétences, l'agglomération gère une partie des transports collectifs disponibles sur son territoire. En 2018, elle a souhaité structurer ses offres de mobilité au travers d'une délégation de service public pour renforcer son réseau de transport et ainsi mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants. La délégation de service public des mobilités sur le territoire vient d'être confiée fin août, à la société Transdev.

Ainsi, avec la prise d'exploitation en octobre :

- Les trois lignes régulières de transport urbain Axéobus qui desservent Grâce, Guingamp, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et Saint-Agathon restent inchangées. Tout comme le service Axéoplus, destiné aux personnes âgées de plus de 80 ans et aux personnes à mobilité réduite ou ayant une carte d'invalidité à 80 % ou plus.
- Le service de Transport À la Demande TAD Axéo est aussi maintenu ; la réservation du trajet reste obligatoire la veille avant midi pour des déplacements vers la ville centre ou la gare. Des correspondances TER ou Tibus sont possibles pour les trajets en dehors de ces zones.
- De nouveaux services seront proposés dès 2020 avec un nouveau zonage de TAD, l'accès aux lignes scolaires, un service de vélos et d'autos partagés...

Un renseignement ? Une question ?

Un numéro de téléphone : 02 96 68 00 08

Une adresse mail : contact@axeo-mobilites.bzh

Un site internet : www.axeo-mobilites.bzh

Et une agence située au 22 rue Saint-Yves à Guingamp

INFOS DIVERSES

Coussins berlinois rue de la gare

Après la route de Perros, les élus ont abordé le problème de la vitesse dans la rue de la gare, suite à des plaintes de nombreux riverains. Après plusieurs concertations, il a été décidé l'installation de coussins berlinois.

Bien sûr cette installation ne fait pas l'unanimité mais son efficacité est démontrée comme le prouvent les relevés de vitesses effectués avant et après la pose.

Des vitesses supérieures à 150km/h ont été enregistrées avant la pose des coussins !

vitesses avant véhicules sortants



vitesses après véhicules sortants



vitesses avant véhicules entrants



vitesses après véhicules entrants



■ <50km/h
■ de 51 à 70 km/h
■ >70km/h

ROULER MOINS VITE C'EST SAUVER PLUS DE VIES

Points à relier



retrouvez la solution p.30



Etat civil

Etat civil de l'année 2019

NAISSANCES

- 03.03. LE COZ Anaïs fille d'Alexandre LE COZ et Rozenn PARCHANTOUR
- 29.03. WOOD Lily fille de Justin WOOD et Cécile GERMOND
- 16.04. LE BASTARD Efflam fils de Maël LE BASTARD et Cécile ABBONATO
- 10.05. CROUTELLE Mady fille d'Emmanuel CROUTELLE et Laëtitia PORQUET
- 04.11. MARTINS Antoine fils d'Ivan MARTINS et Céline GRAVANT
- 18.11. GOUBIN Enzo fils de Darren GOUBIN et Abigail JOHNSON
- 03.12. COATRIEUX Irène fille de Jean-François COATRIEUX et d'Emilie BONINO
- 03.12. COATRIEUX Suzanne fille de Jean-François COATRIEUX et d'Emilie BONINO
- 05.12. GUERN Kayden fils de Jordan GUERN et de Charlotte PHILIPPS

MARIAGES

- 16.02. ROCHERON Bertrand et DELLES Soizic
- 11.05. LEFLAMMENT Eddy et SCOUARNEC Sandrine
- 08.06. DRISSI Morgane et DUCROCQ Juliette
- 08.06. SUZANNE Josias et LE SCIELLOUR Evelyne
- 20.07. FONTAINE Marc et VANGREVELYNGHE Fabienne
- 28.09. MOSSE Christophe et VAYER Karine

DECES

- | | |
|---|--|
| 15.01. DANIEL Louis | 12.07. KÉRAVAL Yves |
| 25.01. NIGUINEN Jean Marie | 15.07. GREEN Peter |
| 29.01. COJEAN née GUÉGUEN Marie | 17.07. LE GAC née ROLLAND Simone |
| 08.02. CORLER Michel | 23.07. DAVID Marcel |
| 21.02. JEGOU Emmanuel | 26.07. BOUILL Joseph |
| 21.02. LICHOU Yves | 31.07. MORDELET Auguste |
| 25.02. MOULINS Michel | 06.08. MICHEL Robert |
| 02.03. PIERRE Emile | 07.08. LAGATTU René |
| 04.03. LHOMMET née SPRATBROW Annie | 18.08. PARISCOAT née LE FOLL Simone |
| 07.03. OLLIVIER Robert | 21.08. LE LAY André |
| 16.03. LE BLOAS née DINCU Denise | 31.08. FESSAN Théophile |
| 11.04. LE FLOC'H Gildas | 18.09. LE JÉHAN née MICHEL Marie |
| 12.04. LALLAURET née LE TERTRE Christiane | 20.09. CORRIO François |
| 01.05. LE CAM née LE PILLOUER Madeleine | 22.09. ALLENOU née DALMAR Marie |
| 09.05. OLLIVIER Thierry | 30.09. KERMEN née LE CORVELLER Simone |
| 25.05. L'HELIAS née LAGATTU Noélie | 06.10. GODEST née LE MEUR Reine |
| 26.05. LE ROUSSEAU Armand | 11.10. LAFFON née LE MOAL Joséphine |
| 30.05. FONTAINE née MOYSAN Louise | 18.10. DUPART née LE BOULC'H Germaine |
| 01.06. KERMEN née LE BON Anna | 24.10. PLASSART née DAVID Maria |
| 05.06. HAMON Simone | 25.10. LE CLEC'H née SIMON Albertine |
| 13.06. LOZAC'H Emmanuel | 02.11. LE ROUX née LE FAUCHEUR Mathilde |
| 13.06. BOUDER François | 09.11. LE VERN Ernest André |
| 15.06. STÉPHAN Joseph-Marie | 17.11. LE NEC'H Bernard |
| 18.06. AUFFRET née REINA Maria | 18.11. BOURHIS Maurice, Jean |
| 24.06. HUMBERT née PLUSQUELLEC Hélène | 22.11. LE NORMAND née THÉPAULT Yvette |
| 29.06. MINEZ née LE NOHAÏC Hélène | 04.12. LE NOHAÏC François |
| 01.07. NOT Joël | 06.12. BALANDE née PLATEAUX Lucienne Marie |
| 07.07. PHILIPPE née LE DENMAT Marie | 13.12. DELYOT Hubert |
| 11.07. CARIMALO Thierry | 14.12. LE GALL née COUTELLEC Geneviève |



Contacts utiles

MAIRIE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
le samedi : de 9 h à 12 h - Place Jean Auffret - BP 58 - Tél : **02 96 45 81 30**

Les PERMANENCES en MAIRIE

Madame le Maire et les Adjoints : à la demande.

M. Christian COAIL : Conseiller départemental du Canton de Callac.

Le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30 – Sans rendez-vous.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

CPAM des Côtes d'Armor - 22024 Saint-Brieuc Cedex 1.

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h30 à 11h30 - Tél : **3646**

Conciliateur de justice :

1 fois par mois de 9h à 17h sur rendez-vous à prendre en mairie

Mission Locale Ouest – Côtes d'Armor :

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans.

Le 4^{ème} mardi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous au **02 96 40 17 30**

Coordinateur du CDAD : (accès au droit)

Le 4^{ème} mardi du mois au pôle de Callac - ZA de Kerguiniou de 9h30 à 12h. Contact au **02 96 13 59 59**

CLCV : (Consommation, logement et cadre de vie)

2^{ème} & 4^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h30

Numéros de téléphone utiles

Services techniques : 02 96 45 81 32

Bibliothèque : 02 96 45 59 28

Service communication : 02 96 45 59 28

mail : callacom@orange.fr

Ecole élémentaire : 02 96 45 52 76

Garderie périscolaire : 02 96 45 92 79

Collège : 02 96 45 50 55

Solution des points à relier

La statue de Naous inaugurée en 1958 est avant tout un hommage au superbe étalon Naous qui a contribué à la bonne réputation des haras de Callac. Georges Lucien Guyot 1885-1973 sculpteur animalier est l'auteur de cette oeuvre.

Les avez-vous reconnus ?

Photo A : Année 1948 1^{ère} Division de l'USC de Basket de Callac

Fernande Fichou (Thomas) - Madeleine Morin - Paulette Rivoalain - Adrienne Beuzit - Aline Bougeant - Berthe Normand (Poulichot) - Anne Guyader - Louise Créze (Le Corre).

Photo B : Année scolaire 1955 à Les Maës

de gauche à droite

Rangée du haut : Mme Cornec (institutrice), Jocelyne Rolland, Jean Yves Bouillennec, Jean Pierre Le Gall, Claude Reboigny, Christian Blaize, Jean Claude Piquet, René Le Bars, Antoinette Le Dû, Rémi Blahic, Bernard Milbeau, Yvon Le Gall.

Rangée du milieu : Jeannot Queguiner, Evelyne Guénéguou, Cécile Guichard, Jean Yves Huitorel, Joseph Lozac'h, Robert Rousvoal, Alexis Guillou, Jeannine Le Milbeau, Jean Jacques Lozac'h, Christiane Piquet.

Rangée du bas : Yves Piquet, Elise Le Moigne, Michel Guillosoy, Roger Le Gall, Raymond Le Gall, Yves Guichard, Anne Guillosoy, Rollande Rousvoal, Hervé Lavenant.

Calendrier des Manifestations et Fêtes Callacoises 2020

Date	Evènement	Association	Lieu
03/01	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
04/01			
05/01			
04/01	GALETTE DES ROIS - USC - SALLE KERBUANNEC		
06/01	DON DU SANG - EFS - SALLE DES FETES		
11/01	REPAS STE BARBE - POMPIERS - SALLE DES FETES		
11/01	GALETTE DES ROIS - USC - SALLE KERBUANNEC		
11/01	CHAMPIONNAT BOULES ABC KERBUANNEC		
13/01	BELOTE - ARC - SALLE DES FETES		
14/01	AG ASSOCIATION - CALLAC CULTURE - SALLE KERBUANNEC		
16/01	Galette des Rois - FNACA - SALLE KERBUANNEC		
17/01	GALETTE DES ROIS - KALLAG RANDO - SALLE KERBUANNEC		
18/01	TOURNOI DE JUDO - JUDO CLUB - GYMNASSE A. MONFORT		
24/01	VŒUX DU MAIRE - MUNICIPALITE - SALLE DES FETES		
24/01	CHAMPIONNAT BOULES - ABC - KERBUANNEC		
31/01	AG ASSOCIATION - S. HIPPIQUE ARGOAT - SALLE DES FETES		
01/02	BŒUF BOURGUIGNON - AMICALE LAIQUE - SALLE DES FETES		
31/01	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
01/02			
02/02			
06/02	GALETTE DES ROIS + AG - ARC - SALLE DES FETES		
08/02	CHAMPIONNAT BOULES - ABC - KERBUANNEC		
22/02	CONCERT ST VALENTIN - CALLAC CULTURE - SALLE DES FETES		
22/02	CHAMPIONNAT BOULES - ABC - KERBUANNEC		
27/02	GOUTER SOLIDAIRE - SEC. CATHOLIQUE - SALLE KERBUANNEC		
28/02	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
29/02			
01/03			
08/03	VIDE GRENIER - EEFFF - SALLE DES FETES		
13/03	ROTI FRITES - FSE - COLLEGE		
15/03	ELECTION MUNICIPALE - MUNICIPALITE - SALLE DES FETES		
19/03	CELEBRATION - FNACA - MONUMENTS		
22/03	ELECTION MUNICIPALE - MUNICIPALITE - SALLE DES FETES		
26/03	REPAS PRINTEMPS - ARC - SALLE DES FETES		
28/03	CONGRES POMPIERS - POMPIERS - SALLE DES FETES		
03/04	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
04/04			
05/04			
11/04	LOTO - USC - SALLE DES FETES		
11/04	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
12/04			
13/04			
15/04	QUINZAINE COMMERCIALE - AMICALE COMMERCANTS		
26/04	RANDO MUCO - RANDO MUCO		
29/04	QUINZAINE COMMERCIALE - AMICALE COMMERCANTS		
01/05	VIDE GRENIER - EEFFFA - KAN AN DOUR		
03/05	PUCE DES COUTURIERS - ARTS ET LOISIRS - SALLE DES FETES		
08/05	CONCOURS BOULES - AMICALE DES AGENTS - KERBUANNEC		
09/05			
27/05	BELOTE - FNACA - SALLE DES FETES		
30/05	AG ASSOCIATION - USC - SALLE KERBUANNEC		
06/06	GALA DE PATINAGE - HERMINE - GYMNASSE MONFORT		
07/06	CONC. TIRAL'ARC - ASSOCIATION des AMIS - GYMNASSE KERBUANNEC		
07/06	AG ASSOCIATION - ABC - SALLE KERBUANNEC		
08/06	DON DU SANG - EFS - SALLE DES FETES		
20/06	VIDE GRENIER - EEFFFA - KAN AN DOUR		
21/06	AG ASSOCIATION - HANDBALL CLUC - SALLE KERBUANNEC		
21/06	FETE DES ECOLES - AMICALE LAIQUE - SALLE DES FETES		
22/06	BELOTE - ARC - SALLE DES FETES		
27/06	PLB - PLB - comme d'habitude		
01/07	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
02/07	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
04/07	BELOTE - FNACA - SALLE DES FETES		
03/07			
04/07	FESTIVAL JAZZ - ASS ARGO'ART - KAN AN DOUR		
05/07			
08/07	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
09/07	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
13/07	SPECTACLES + FEU ARTIFICE - MAIRIE - KAN AN DOUR		
14/07	CONCOURS BOULES - ABC - BOTMEL		
15/07	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
16/07	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
22/07	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
23/07	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
25/07	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
26/07	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
26/07	PARDON - CHAPELLE STE BARBE		
29/07	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
30/07	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
02/08	STOCK CAR - JUDO CLUB - KERROUX		
05/08	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
06/08	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
09/08	JOURNEE RETROUVAILLES - FNACA - SALLE KERBUANNEC		
12/08	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
13/08	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
19/08	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
20/08	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
20/08	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
21/08			
22/08	EXPOSITION - CALLAC CULTURE - BIBLIOTHEQUE		
22/08	BELOTE - USC - SALLE KERBUANNEC		
24/08	CINE CONCERT - CALLAC CULTURE - CINEMA		
26/08	CONCOURS BOULES - BKB - KERBUANNEC		
27/08	PETANQUE - BKB - TERRAIN PETANQUE		
27/08	DECOUVERTE PATRIMOINE - CALLAC CULTURE		
29/08	BELOTE - USC - SALLE KERBUANNEC		
29/08	SALON DU LIVRE - CALLAC CULTURE - SALLE DES FETES		
30/08	CONCERT - CALLAC CULTURE - SALLE DES FETES		
05/09	FORUM ASSOCIATIONS - MAIRIE - KAN AN DOUR		
12/09	BELOTE - CYCLOS CALLACOIS - SALLE DES FETES		
03/10	REPAS - EEFFFA - SALLE DES FETES		
10/10	CHAMPIONNAT BOULES - ABC - KERBUANNEC		
18/10	REPAS CCAS SALLE DES FETES		
24/10	CHAMPIONNAT BOULES - ABC - KERBUANNEC		
30/10	REPAS EMPORTER - HANDBALL CLUB - SALLE DES FETES		
30/10	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
31/10			
13/11	REUNION BILAN - PLB - SALLE DES FETES		
14/11	CHAMPIONNAT BOULES - ABC - KERBUANNEC		
20/11	REUNION BILAN - PLB - SALLE DES FETES		
21/11	CHAMPIONNAT BOULES - ABC - KERBUANNEC		
04/05/06/12	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
06/12	MARCHE DE NOEL - MAIRIE - SALLE DES FETES		
11/12	REPAS des AGENTS - SALLE DES FETES		
12/12	CONCOURS BOULES - ABC - KERBUANNEC		
14/12	BELOTE - FNACA - SALLE DES FETES		
16/12	GOUTER de NOËL - SALLE DES FETES		
19/12	LOTO - USC - SALLE DES FETES		
26/12	TOURNOI HAND - HANDBALL CLUB - GYMNASSE MONFORT		

**Retrouvez sur le site internet de la commune
le calendrier cantonal 2020**

Quelques images...



Concours de chevaux



KBE Féminine



AG Association Pont ar Vö



Repas du CCAS



Disco Soupe



Marché de Noël



Médailles